MISS LEITER'S PAPER CROWN.

When a Child the Lady Said She Would Be a Queen Some Day.

That is a very interesting story which relates how Mrs. Curzon, when little Miss Leiter, was seen strutting up and down a room wearing a paper crown while she remarked: "I will be a queen some day." The lady who tells the story, says the Chicago Post, adds significantly that "many a truth is spoken in jest." All of which is undeniably true, but at the same time we have no special reason to believe that the prediction has been verified or is likely to be verified, or that little Miss Mary prophetically gave utterance to a sparkling truth. We suppose there has never been a little girl in this delightful city of Chicago who has not at one time or another adorned herself with a paper crown and announced that she was going to be a queen. Little girls have a weakness for this sort of thing, and yet we have no recollection that any young woman of our town has ever ascended a throne, save for temporary and unimportant purposes. Somebody has said that all American women are queens. Of course, not even the women themselves believe such wild hyperbole, but it is a gallant remark, and if it makes them feel good for the time being there is no objection to the phrase. Let the little girls play with their paper crowns and utter their mock solemn predictions, for we are making history nowadays, and Cuba or Hawaii or the Philippines may yet ask for a queen.

READY TO BE THRILLED.

The Harrowing Experience of a Western Girl While Sightseeing in Boston.

Not many days ago a bright girl from a neighboring state stopped for a short time in Chicago while on her way home from a lengthy stay at the Atlantic seacoast. This was her first visit east, and she had gone there prepared to be thrilled by all sorts of emotions evoked by historic memories. She came back considerably disillusionized and merrily tells several good stories at her own expense. While in Boston she went sight-seeing under the guidance of her sister-in-law, and declares that while in the Copp's Hill burying ground she had the thrill of her life. The old cemetery is, of course, a good place for arousing patriotic emotions, but when that idea is suggested to this western girl she just smiles.

"As soon as my sister-in-law and I got into the place," she said, "I found myself almost stepping over a grave with an inscription on a queer little iron-covered sort of tomb. I jumped back, feeling the way you do when you step on a grave, and read the inscription, just three initials, no name or date. 'Isn't it pathetic?' I said to my sister-in-law. 'Oh, I don't know,' she answered, 'B. W. W. means Boston water works.' Oh, I had a long thrill there for about five seconds, but it was the last. After the awful prosaic shock administered by my sister-in-law I believe I could stand at Adam's grave without a quiver."

WEATHER SIGNS IN THE SOUTH

When the Forecasting Was All Done by the Darkies and the Poor "White Trash."

"The prediction of Ezekiel Bouzy, of Maine, the forecaster of winter weather by the goose bone, stirred up some weather recollections of the time when I lived in the south," said a former resident of a Dixie state the other day, says the New York Sun.

"We got our forecasts then from the darkies or from what was called the 'white trash.' When the cat in the corner 'washed her face' the housemaid assured her mistress that 'it was goin' to rain.' The severity of the winter was foreshadowed by the industry of the squirrel. If it stored up nuts early, that meant an early freeze and an early snow. If you have ever sat in front of an open fireplace where wood was burned you may remember the different sounds made by different varieties of wood while being consumed. There was one variety which made a noise like the dripping of water from a roof. When a darky heard that he always said: 'It's gwine to snow. Hissen to de snow droppin' in de hot ashes?'

"Cornstalks that grew no tassels 'meant something.' Ears of corn which were irregular, or peculiar, were a sure forecast of a hard winter.'

"If the smoke from the old chimney went straight up, good weather for the next day was predicted from the cabins."

He or She.

The word "ship" is masculine in French, Italian, Spanish and Portuguese, and possesses no sex in Teutonic and Scandinavian. Perhaps it would not be an error to trace the custom back to the Greeks, who called all ships by feminine names, probably out of deference to Athene, goddess of the sea. But the sailor assigns no such reasons. The ship to him is a veritable sweetheart. She possesses a waist, collars, stays, laces, bonnets, ties, ribbons, chain, watches and dozens of other feminine valuables.

Lightest of All Liquids.

Additional experiments by Prof. Dewar have shown that liquid hydrogen is by far the lightest of all known liquids. Its density is one-fourteenth that of water, and, curiously enough, this happens to be the same ratio of density that hydrogen in the gaseous state bears to air. Heretofore the lightest liquid known has been liquified marsh gas, which possesses about two-fifths the density of water.

DEEP SEA LIFE.

Submarine Animals Have Been Adjusted to the Pressure of the Water.

When marine life began to command notice, the question of the depth to which life could extend divided scientific thought into warring camps. About 1840 it was generally believed that the bathymetrical limit was about 300 fathoms, and some strange ideas were current as to the physical condition of the water when under a pressure such as a depth of two miles would produce. It was thought that skeletons of drowned men or even heavy cannon and the "wedges of gold" that popular imagination places in the sea, floated at certain levels, beneath which is water so compressed as to be impenetrable. In fact, says the North American Review, water is almost incompressible, and the weight of a cubic inch of it at the depth of a mile is very little more than at the surface, but it was assumed that no living being could survive a pressure which at 1,000 fathoms is about a ton to the square inch. We ourselves live under a pressure of about 15 pounds to the square inch and are unaware of it. Indeed, we sometimes waken on a morning when the barometer has risen, say, half an inch during the night, and consequently find ourselves sustaining an increased pressure of several tons, not only without suffering, but with a positive feeling of buoyancy and good spirits. On the other hand, if the tremendous pressure under which we live be relieved as by a surgical "cup," severe injury may follow. Aeronauts suffer from this cause and marine animals dredged from great depth often reach the surface in a most lamentable condition, with eyes protruding and viscera distended.

DIFFERENCE EXPLAINED.

There Is Considerable Between the Gases from Anthracite and Bituminous Coal.

Prof. Ihlseng, of the state college, Pennsylvania, gives an interesting explanation of the difference between anthracite and bituminous coal, so far as the gases are concerned, his opinion being based on the supposition of all coal beds having been originally formed on a horizontal or flat bed. The anthracite beds, he assumes, were placed under enormous pressure, or side pressure, by the contraction of the earth's crust during the cooling stage, thus forming the coal basins as now seen at the foot of the mountains; such an enormous pressure resulted in forcing the explosive and other gases out of the anthracite beds to the seams and crevices of the veins and to the fissures, seams and pores of the rock strata. This compression has been so great that gases in the anthracite region are sometimes found with the mighty pressure of 17,000 pounds to the square inch. On the other hand, the bituminous beds have not been subjected to such a disturbance and pressure, and the coal, therefore, retains the gases which it contained originally. White damp, Prof. Ihlseng shows, is produced by imperfect combustion, while black damp is produced by perfect combustion, and destroys life by being devoid of sustaining elements.

AUCTIONS AT HOME.

How the Daughters of a Western Millionaire Sell Their Clothes to Each Other.

"In a family of my town," said a western woman to a New York friend, "there is a little custom which is often amusing, and which is, I think, quite original. The father is a millionaire, and, unlike many rich fathers, he leaves his checks blank when he signs them, and never asks any questions. One result of this sometimes is thoughtless expenditure. I won't say extravagance, because the daughters would not willingly disregard their privilege. But when one makes a purchase which she afterward regrets, instead of returning it, as most women would do, an auction is held in the household, and the article is sold to the highest bidder. The auctioneer is the original purchaser.

"Sometimes the auction is very amusing, and the manner of the sale shows a woman's cunning. When I was there last a dress which cost $300 was knocked down to one of the sisters for $15. There were no other bidders. The 'auctioneer' was slightly disappointed, but she didn't know that the purchaser had entered into an agreement with her other sisters not to bid against them on other articles if they wouldn't bid against her on the dress."

GOT EVEN WITH THE HOUSE.

How a Saratoga Waiter Turned the Balance of a Damage Account.

With summer hotels closed and winter resorts in the south still suffering on account of the war, there are hundreds of waiters out of work, and they spend their days in the various offices and resorts where people are likely to go when they look for a colored man servant, says the New York Tribune.

There accounts of summer experiences are exchanged, and landlords and head waiters' good and bad qualities discussed.

"I got the best of our boss last summer," said one waiter who had served his term at Saratoga. "We had to pay 25 cents apiece for everything we broke, and one week I had three pieces to pay for, and every cent came hard because the horses didn't come right for me that week. It didn't make any difference if the piece was a teacup or a teapot it was 25 cents apiece, and on pay day I just dropped a big vegetable dish for luck. It made the 75 cents one dollar, but I got even with the boss."

MOSQUITO COMMISSIONER.

Is the Title of a New Official with Extraordinary Powers, in Mexico.

The following from the Venezuelan Herald will be of interest to Venezuelans:

"The Mexican Central Railway company is engaged in a new experiment, which, if it is all that is claimed for it, will be of inestimable value to the residents of this city. To show how earnest they are in the matter, they have created a new office—that of mosquito commissioner, and the portfolio was awarded to Capt. George C. Sperry, superintendent of telegraphs for the company.

"Experiments in different parts of the United States, and in New Jersey in particular, have demonstrated the fact that the extermination of the mosquito can be successfully accomplished."

An exchange, in discussing the matter, says:

"Scientific investigation has disclosed the fact that a few grains of permanganate of potash will destroy all the embryo mosquitoes in a very large area of mosquito swamp. At two cents an acre all the mosquitoes can be killed off for a space of 30 days, and as the breeding time is but two months, four cents will assure protection for the entire year. This places it within the possibility of a state, and certainly a city, to entirely rid itself of a great nuisance."

April and May are the two months in which the mosquito breeds. They are purely local in their habits, and not migratory, as some suppose, and they seldom move more than a hundred feet from the place of their birth. Hence to exterminate the breed in a certain locality would rid that locality of the pest for that season at least, and the method of extermination is so inexpensive that an entire community may be rid of them at a very small expense.

MOTOR VEHICLES.

There Is One Style Which Is Intended for Gentlemen with Bibulous Tendencies.

A recent parade of about 100 motor cars in London exhibited all the latest and best devices in the line of horseless vehicles, and many new designs brought over from the continent were seen for the first time on English roads, reports the Baltimore Sun. Lighter modes of constructin were especially noticeable, and some of the turnouts stand comparison with first-class victorias and broughams. One car in particular, which has earned for itself the sobriquet of the "drunkard's car," by reason of its adaptation for alcoholists, attracted not a little attention. It is steered by a bath chair handle, which is kept slightly pressed down when running, but if the pressure is relieved or the handle is turned in wide and erratic fashion it runs off the pressing pin and the motor automatically stops.

The motor bicycle was also represented in the procession—a neat little machine, hardly distinguishable from the ordinary safety bicycle, except by the addition of a tiny petroleum engine attached to the handle bars, which is joined up by an endless band to the front wheel, so that it is both a front driver and steerer. In ordinary use the pedals can be used as boot rests, but the petroleum can be switched off and the machine driven by pedal and chain the ordinary way at the rider's pleasure and the motive power restored when a steep hill has to be overcome. Complete, this motor bicycle weighs about 65 pounds.

AN UNUSED TYPE.

Golden-Gray Eyes Have Been Neglected by Modern Novelists and Poets.

I might pile Ossa upon Pelion in the way of descriptions of gray eyes culled from fiction. There is, however, one type of gray eyes whose appearance in story I have not yet noted, says Nina R. Allen in Lippincott's.

We have had gray eyes which "resembled nothing so much as moss agates;" sea-gray eyes are not uncommon. Amelie Rives has bestowed upon Ilva, in "The Witness of the Sun," great violet-gray eyes, "like rain-washed amethysts;" while Mr. Paul Leicester Ford has recently introduced us to a pair of slate-colored eyes.

But, at the present writing, I have yet to meet with the golden-gray eyes in fiction. They are to be found, however, in nature, the most luminous of all eyes, I think, the iris about the edge a soft old-gold or golden brown, gradually melting toward the pupil into a warm gray. This lovely color I have seen in the eyes of a dog and of a child—the eyes of the dog wistful, appealing, pathetic with unutterable things, the child's speaking of a soul as yet undarkened by shades of the prison house, and splendid with the light that never was on sea or land.

To the novelist desiring something new in eyes, I would respectfully recommend the golden-gray.

A Pitcher Is Not a Bottle.

Native wine is so cheap in San Francisco that many restaurant-keepers serve it with meals in lieu of tea or coffee, if their patrons prefer it. The clause in the war tax requiring a stamp to be affixed to each bottle of wine disturbed them seriously for awhile, until the plan was hit upon of serving it in pitchers instead. As the internal revenue department has ruled that a pitcher is not a bottle, these caterers get off free of the tax.

Warships to Be Well Furnished.

The furniture of the battleships Kearsarge and Kentucky, orders for the making of which have been received at the Portsmouth navy yard, is to cost nearly $100,000.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire. $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier District.

Albert L. Johnson vs Gustave H. Magee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,248 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Mu at et Olympia, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

II Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Napoléon et Alexandre, et les avenues Canal et Cleveland. Les dits lots sont désignés par les numéros Trois, Quatre et Dix-neuf sur un plan dressé par S Hernandez, en mai 1893, et mesurant conformément comme suit: les lots 3 et 4 mesurent chacun trente un pieds cinq pouces deux lignes et demie de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes; et le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes.

III Onze certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Pierce, anciennement St-Jacques, avenues Carrollton et Cleveland, anciennement rue Gasquet, désignés par les numéros un, deux, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt trois, vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit, sur un devis fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 21 janvier 1892. Ledit lot No un forme l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-sinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles à et faisant face à la rue Pierce. Lot No deux est contigu au lot No un et mesure vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à la rue du Canal sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos vingt et vingt-et-un se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots Nos vingt deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland par cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No vingt-six forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue Pierce, et mesure vingt-neuf pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur et de face sur la rue Pierce, et lot No vingt-sept mesure trente-deux pieds de face à la rue Pierce par une profondeur de cent quarante-sept pieds trois pouces entre lignes parallèles; et le lot No vingt-huit mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent quarante sept pieds et trois pouces, entre lignes parallèles. De ladite propriété ci-dessus les portions suivantes ont été relâchées:

1. Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pierce et Canal et les avenues Carrollton et Cleveland, commençant à une distance de cent soixante-dix-huit pieds de l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesurant quatre-vingt quatre pieds de face à la rue Pierce sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composée d'une portion du fond des lots originaux désignés par les numéros 22 à 26 inclusivement et de la portion du lot original No 27 touchant au fond desdits lots 22 à 26 inclusivement.

2. Aussi une autre portion de terre dans le même îlet, désigné comme lot A, sur un croquis fait par J. O. Hasam, voyer, daté 14 février 1896, et annexé à un acte passé pardevant B. Tiche, notaire, le 6 avril 1896; la dite portion de terre fait face à la rue Pierce et commence à un point sur cette rue à une distance de 149' 6" de la rue Canal, a une façade de 28' 6" sur la rue Pierce sur une profondeur 120' entre lignes parallèles, perpendiculaire à la rue Pierce et est composé des parties des lots originaux Nos 27 et 28 comme il est démontré sur un plan de De L'Isle le 21 janvier 1892 référé ci-dessus.

IV. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent etc dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-dix-sept dans le livre de plans No deux. Lot No treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et cent soixante-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent cinquante-neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant
28 oct—28 29—nov 4 5 11 18 23 —déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi transmis par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transferé, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal Derbigny et Claiborne, désigné par le No Dix de l'îlet No Quarante Neuf sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville; et l'îlet lot mesuré conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District, et borné par les rues Douane, Canal, Bisque, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-dix-sept dans le livre de plans No deux Lot No treize mesurant vingt quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et cent soixante neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent cinquante-neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No Quatorze est composé de la partie du fond de plusieurs lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'îlet No Quarante-Neuf sur le susdit plan tiré par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales des dits lots Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne de côté du ci-dessus lot No Dix, à plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ledite portion de terre demeurant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus près de la rue du Canal du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne originale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé sur cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedict, avocat pour la plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 28—nov 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
1er mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant les Nos 2925 et 2927 rue St-Claude.

Mme Mary Kopp vs William Gruntrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Claude anciennement Bons Enfants Montégut, Prease et Morales maintenant Marais, désigné par le No 3 sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 9 janvier 1884 et mesurant conformément au dit plan vingt-neuf pieds cinq pouces 5 lignes de face sur la rue St Claude sur une profondeur cent dix-sept pieds un pouce quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23 — déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre 1898.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Connue comme les Nos 742 et 744 de l'avenue Louisiana, entre les rues Annonciation et Chippewa.

Suburban Building and Loan Association vs Mme Josephine Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Delachaise Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 20, sur un devis annexé à un acte passé pardevant S. Magner, notaire, daté le 11 mars 1889, et mesurant d'après ledit acte, trente pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Canditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocats des plaignants.
21 oct—21 22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste-Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et lesdit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 63. Cent vingt pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No 67. Le lot No 67 me ure trente pieds de face à la rue Félicité, cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et îlet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Un autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté le séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet étant la partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, fixe à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. Coin des rues Douane et Galvez, connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. Coin des rues St-Louis et Derbigny, connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. Local No 1525 rue St-Louis, entre les rues Marais et Villeré.

IV. Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur, entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. Local Nos 515 et 517 rue Robertson, entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne (No 141 étant l'encoignure des rue Claiberne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. Et le Local 1317 rue Canal, entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'îlet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé. Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro vingt-trois de l'îlet No quarante cinq borné par les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc. situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No 12 B, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Giroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St Louis, de là s'ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quatorze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 23 Novembre de Deux Grands Iiets de Valeur dans le Sixième District.

Bernard Weis vs Henry L. Garland Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, compris dans l'Avenue Henry Clay, les rues Story, Delord et Bloomingdale ou State; mesurant deux cent quatre-vingt neuf pieds cinq pouces sur l'Avenue Henry Clay; cent cinquante six pieds dix pouces et sept lignes sur la rue Delord, cent cinquante trois pieds cinq pouces